

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 16 (1878)
Heft: 13

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-184715>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

« Oui, bien, Sire, répondit Stouppa, mais à côté de cette route on pourrait aussi remplir un canal de tout le sang qu'ils ont versé pour elle ! »

Un Suisse.

Croyez cela et buvez de l'eau. — On sait que cette expression s'applique à quelqu'un racontant une nouvelle qui n'est rien moins que vraisemblable ou rapportant un propos auquel on n'ajoute pas foi. On lui dit alors familièrement : « Oui, croyez cela et buvez de l'eau. » D'où vient cette expression ? Voici là-dessus l'opinion de M. Charles Nisard, de l'Académie française, dans son ouvrage sur les *curoiosités de l'étymologie* :

Quand un homme soupçonné ou entaché d'hérésie était livré au tribunal sanglant de l'Inquisition, on l'interpellait sur les dogmes, sur les actes de foi; on le pressait d'arguments théologiques les plus serrés, les plus retors. Si, après plusieurs épreuves de ce genre, il hésitait sur quelque point et trahissait par ses hésitations le trouble ou la révolte de sa conscience, on le soumettait à la question. Le bourreau l'étendait sur une espèce de chevalet en bois, fait en forme de gouttière, et propre à recevoir le corps d'un homme. Ce chevalet n'avait pour fond qu'un bâton qui le traversait et sur lequel le corps, tombant en arrière, se courbait par l'effet du mécanisme, et prenait une position telle, que les pieds se trouvaient plus haut que la tête. C'est dans cette position qu'on introduisait dans la bouche du patient un linge fin mouillé qui lui couvrait en même temps les narines. On versait ensuite dans sa bouche de l'eau qui filtrait lentement à travers le linge, et il ne fallait pas moins d'une heure pour que le patient en avalât un litre. Ne trouvant aucun intervalle pour respirer, il devait à chaque seconde avaler de l'eau pour donner passage à un peu d'air. Mais le linge mouillé qui s'attachait à sa gorge et l'eau qui tombait sans cesse goutte à goutte le faisaient étouffer à mesure, sans toutefois lui ôter la vie. Au bout de quelque temps, et quand, par exemple, on voyait le linge ensanglanté par suite de la rupture de quelque vaisseau, on le retirait. On interrogeait alors de nouveau le patient; on le sommait de confesser les articles de foi dont la croyance était requise pour qu'il se sauve, et, s'il hésitait encore, on l'appliquait une seconde fois à la question.

Je n'ai pas sous les yeux le formulaire qu'on employait alors; mais il se résumait nécessairement en ces termes : *Croyez cela ou buvez de l'eau.* En usant des mêmes termes aujourd'hui, on en a gâté le sens, en substituant la conjonction copulative à l'alternative; on en a rendu en même temps l'origine plus obscure.

Le savant académicien a, comme on le voit, fort bien dégagé l'expression de ses nuages, et la version qu'il donne paraît être la plus vraisemblable.

La serveinta à la dama Volan.

La Françoise à Bedzon étai 'na pecheinta dondon, mā onna bouna felhie. N'étai portant pas onna bedouma, bin lo contréro, mā vo sédè : se la pudra n'avai pas étai einveintâïe, l'arâi bin étai on n'hazâ que le l'aussé trovâïe. Tantiâ que quand le fut frou dè l'écoula, le dut allâ à maîtrè po cein que n'iavai pas prâo ovradzo à l'hotô por ti. Le s'eingadzâ po férè lo medzi tsi lo grandzi dâo tsaté et le s'ein terivè bo et bin. Que le fassè dè la soupa ài tchoux ào bin dè la papetta ào poret, c'étai adrâi bon, lè vôlets sè regâlavont et bragâvont destrâ la Françoise que sè

peinsâ : Paret que su pas tant bête, poré bin essiyf dè m'eingadzi ein vela !

L'est cein que le fe. Onna cognessance lâi protiura 'na pliace dè couseenâire tsi la dama Volan, iô l'eintrâ pè on delon. L'aviont z'u dâo bouli po lo dinâ dè la demeindze, lo retsâodiront po lo delon, et la dame dese à la Françoise tandi la véprâo :

— Vous ferez du hachis avec ce restant de viande.

Quand la Françoise sè trovâ soletta, le sè crosâ la tête po savâi coumeint faillâi férè cé hachis. Le savâi bin qu'on fasâi on espèce dè papetta avoué la tsai; mâ lo diablio, l'étai dè cein einvouâ. Enfin après avâi prâo ruminâ, le préparâ cein dâo mî que le put, tandi la veillâ et lo leindéman, à midzo, le dressâ cé hachis après la soupa, que lo monsu, la dama et lè damuzallâs s'ein regaliront bin tant que lo pliat fe nettiyâ.

— Eh bien! Françoise, que fe la dama, ça va très bien, votre hachis était excellent.

— Oh! peut-être, que repond la serveinta, mais je prierais bien madame de ne plus m'en faire refaire.

— Et pourquoi?

— Parce que depuis hier soir que je l'ai préparé, la mâchoire me fait toujours bien mal...

Ma fai vo peinsâ lo resto : se lo hachis se trovâ bon ein lo medzeint, diabe lo pas que fut à profit cé dzo quie.

Le Vaudois n'est pas entreprenant ; il laisse volontiers à d'autres la place qu'il pourrait parfaitement remplir. Est-ce paresse, indifférence, manque d'énergie et de persévérance, modestie ou orgueil ? Hélas ! il y a de tout cela dans le caractère vaugeois.

Un agriculteur a-t-il un fils de trop pour cultiver son domaine, il en fera un notaire, un régent ou un valet de chambre : orgueil ! dans quelques années son fils portera un habit noir, et on l'appellera Monsieur.

Il ne songera pas à en faire un négociant, un artisan utile, un brave ouvrier : cordonnier, tailleur, maréchal ou maçon ; non, il laisse cela aux Allemands et aux Italiens ; ces professions demandent trop de temps ou de travail, ou ne sont pas assez honorées.

L'Allemand est bien plus tenace et persévérant ; il ne doute de rien, il entreprend tout, on le trouve partout, et le plus souvent il réussit, grâce à ses aptitudes, grâce à son caractère qui sait se plier, grâce à sa volonté qui sait attendre.

Il se présente pour n'importe quelle place et pour n'importe quel salaire ; il travaillera sept ans, s'il le faut, comme Jacob, pour obtenir la fille de son patron, sans se décourager et sans douter du résultat.

Ces réflexions me sont suggérées par la lettre suivante que vient de recevoir un honorable négociant de Lausanne, à la suite d'une annonce insérée dans tous nos journaux.

Nieder...., canton Bern, ce 12 mars 1878.

Tit

Sans les frontières la modestie à excéder, je m'abonné pour intelligent le place vacant remplis sur votre comptoir de votre prétention.

Votre serviteur humble,

(Signé) Gottlieb S.....

Suit un P.-S. indiquant exactement l'adresse du jeune homme.

Cette lettre, composée à coup de dictionnaire, signifie :

Sans sortir des bornes de la modestie, je me crois capable de remplir, selon vos exigences, la place vacante dans votre maison.

Eh ! bien, Monsieur le Rédacteur, si le négociant de Lausanne croit à la modestie du jeune Bernois, soyez certain que celui-ci deviendra un excellent garçon de magasin ; que, dès son arrivée à Lausanne, il se fera recevoir membre de la Société des Jeunes Commerçants, et que, dans quelques années, dix, quinze, vingt, peut-être, il succèdera à son patron.

Avis aux jeunes et trop modestes Vaudois !

M. D.

Les villes de Genève et de Paris s'apprêtent à célébrer prochainement le centenaire des deux hommes qui ont le plus contribué à la civilisation moderne et à l'émancipation des peuples, Voltaire et Rousseau.

Paris fêtera le centenaire de Voltaire le 30 mai, Genève celui de Rousseau, le 2 juillet.

On rapporte qu'un riche Hongrois vient d'offrir au comité de Paris, chargé d'organiser la fête, la canne de Voltaire. Mais un journal fait observer, à ce sujet, que la canne du grand homme a été tirée à un assez grand nombre d'exemplaires. Allez faire un tour à Ferney, dit-il, et l'on vous renseignera sur ce point assez curieux. Ferney n'est pas une propriété d'un grand rapport ; c'est une jolie résidence, bien située, à l'extrémité d'un beau village. On y jouit d'un bon air et d'une belle vue ; on y a les brises du lac de Genève et l'aspect du Mont-Blanc ; de plus, la maison est abondamment fournie de souvenirs et de reliques. Jadis, on récoltait à Ferney une grande quantité de cannes, non pas de cannes à sucre, mais des cannes à corbin. Il n'y avait qu'une forêt de l'Etat dont les coupes fussent d'un aussi bon rapport. Mais tout s'use à la longue. Le concierge qui fabriquait ces cannes avec le bois du parc et qui les débitait comme ayant servi et appartenu à Voltaire, ce vénérable serviteur est mort depuis longtemps, mais il a rempli le monde de bâtons illustres. On ne compte pas moins de 300 cannes de Voltaire à Paris.

Plusieurs journaux indiquent à leurs lecteurs ce procédé fort simple pour reconnaître la falsification du lait :

« Prenez une aiguille, plongez-la perpendiculairement dans le liquide, puis retirez-la ensuite avec

précaution. S'il y a fraude, le lait s'attachera entièrement à l'aiguille, et, seule, l'eau restera au fond du pot. »

Mme X, portait des robes collantes ; c'était la mode, il fallait bien la suivre. — Ecoute, chérie, lui dit un jour son mari, la vie devient de plus en plus chère, il faudra te restreindre un peu dans ta toilette. — Mais, mon ami, je m'y restreins déjà tellement que je ne puis bientôt plus marcher.

Un gros paysan entre dans un restaurant nouvellement établi et demande une chopine avec une ration de pain et de fromage. Il s'aperçoit qu'il gagne sur le liquide, car on lui apporte un demi-litre ; mais la tranche de fromage est si petite, si mince, qu'il n'en fait qu'une bouchée et dit au sommelier : « C'est bien ce qu'il me faut, apportez-moi seulement une portion de celui-là. » — Le brave homme avait considéré le premier morceau comme un échantillon.

Il y a quelques années, dit M. Ch. Monselet, j'avais broché tant bien que mal quelques rimes sur Nice, qui se terminaient de la sorte :

*Ecrit en février,
En mangeant une orange,
A l'ombre d'un palmier...
Etrange ! étrange ! étrange !*

Un jeune homme « de la ville » me pria de les lui laisser transcrire pour l'album de la comtesse de M... Je l'y autorisai de grand cœur. Mais le jeune homme était distrait, — peut-être était-il amoureux, — et il copia les vers ainsi :

*Ecrit en février,
A l'ombre d'une orange,
En mangeant un palmier...
Etrange ! étrange ! étrange !*

Quelle drôle d'idée on a dû avoir de moi chez la comtesse !

Pensées.

Un humoriste définissait ainsi le jour de l'an : « Un tas de pauvres qui donne à un tas de mendiant. »

Il en est des fronts sans rides comme des vêtements sans plis : c'est une preuve qu'ils n'ont pas servi.

Ne souhaitez à la femme la grâce du cygne et le chant du rossignol que si elle doit y joindre l'industrie de l'abeille et la prévoyance de la fourmi.

Les situations sont comme les écheveaux de fil ou de soie ; pour en tirer parti, il suffit de les prendre par le bon bout.

L. MONNET.